



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



MPOX ET HÉPATITE A

Réunion régionale
ARS Nouvelle Aquitaine
08 juillet 2025

*Animée par le Pôle veille et sécurité sanitaire de l'ARS avec l'appui
de la cellule régionale de SPF et de l'OMEDIT Nouvelle-Aquitaine*

MPOX

- Point épidémiologique (SpF)
- Rappel des cibles vaccinales et schémas de vaccination (Omedit)
- Point logistique vaccins (Omedit)
- Relance des actions de communication et d'aller-vers (tour de table partenaires)

HEPATITE A

- Point épidémiologique (SpF)
- Communication et ressources (SpF)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Intitulé de la direction/service

MPOX



POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE MPOX

Cellule régionale Nouvelle-Aquitaine de Santé publique France

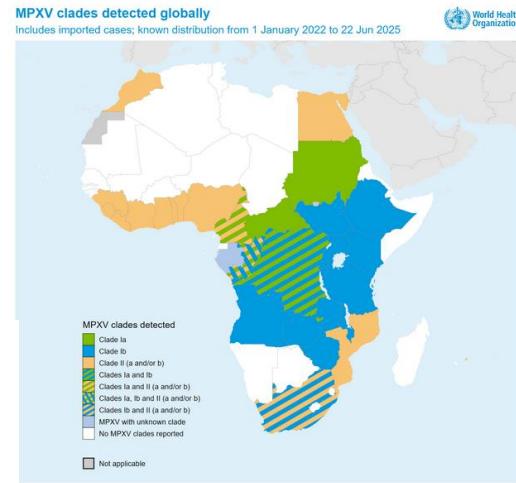
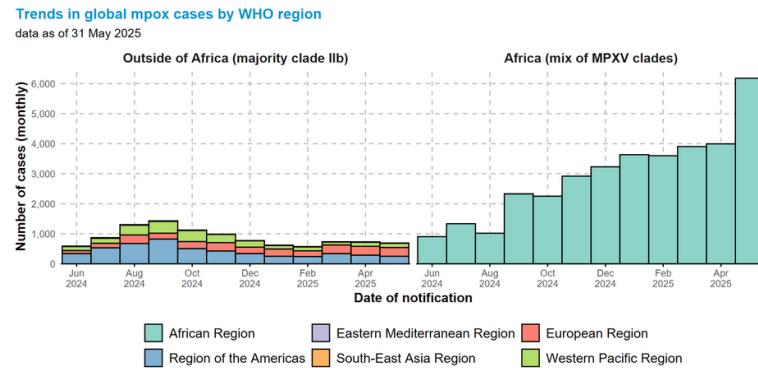
Webinaire Associations – 8 juillet 2025

- **2022 : Epidémie mondiale de Mpox en dehors du continent africain**
 - ❖ Emergence du clade IIb, transmission majoritairement chez HSH
 - ❖ Près de 96 000 cas et 184 décès
 - ✓ **1^e déclaration d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) par OMS le 23 juillet 2022 – fin de l'état d'urgence (Mpox) le 10 mai 2023.**
- **2023 : Augmentation alarmante des cas de Mpox de clade I en RDC**
 - ❖ Emergence d'un nouveau variant Clade Ib avec une transmission interhumaine (intra-familiale, sexuelle)
 - ❖ Recrudescence en RDC et pays voisins (Rwanda, Burundi, Kenya et Ouganda) en 2024
 - ✓ **2^e déclaration d'urgence de santé publique de portée internationale et intercontinentale par OMS le 14 août 2024**
- **Risque d'infection par Mpox clade Ib dans l'UE classé faible par l'ECDC**
 - ❖ Identification de cas de Clade Ib hors Afrique depuis mi-2024
 - ❖ 1^{er} cas identifié en France en janvier 2025
- **Stratégie réponse : déclaration obligatoire Mpox, identification Clade**

SITUATION INTERNATIONALE (1)

DU 01 JANVIER 2022 AU 31 MAI 2025

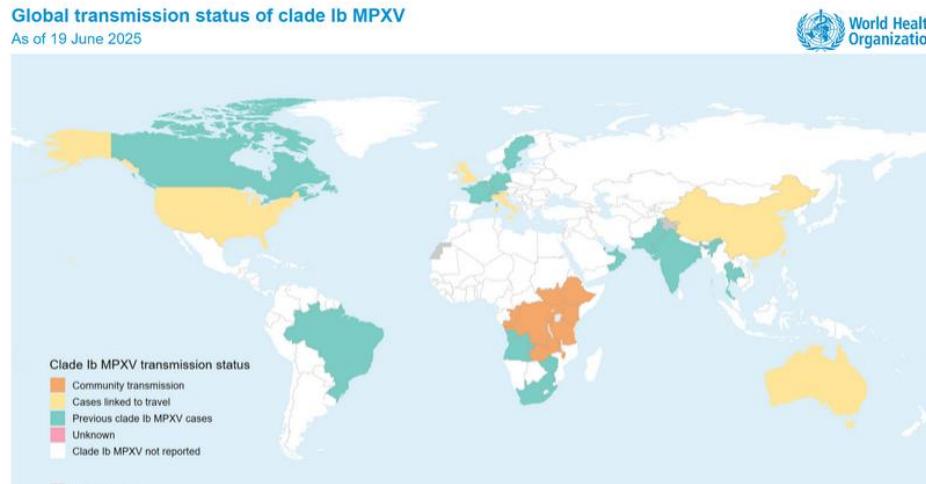
- 150 000 cas confirmés et 340 décès
 - En mai 2025 : >6000 cas principalement en Afrique
- Evolution différente selon les continents
 - 2022 principalement en Europe et Amérique (Clade II)
 - 2024 épidémie en Afrique (Clade I)
 - Épidémie en RDC (Clades Ia et Ib) - diffusion Clade Ib pays limitrophes



SITUATION INTERNATIONALE (2)

CLADE 1B

- Cas recensés dans plusieurs pays chez voyageurs
 - Notion de voyage dans pays à risque
 - Contact avec personnes ayant voyagé



SITUATION EN FRANCE AU 30 JUIN 2025

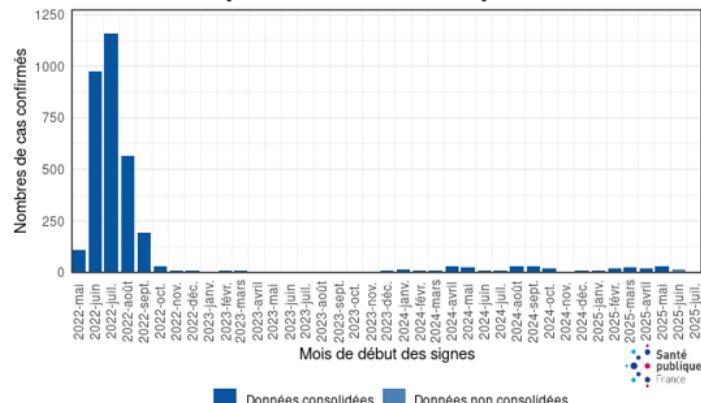
ENVIRON 5300 CAS DEPUIS 2022

Année	Nombre de cas
2022	4 974
2023	52
2024	221
2025 (en cours)	~ 120

EN FRANCE

- **3 CAS DE CLADE 1B**
- ❖ **1er (dec. 2024) contact personnes ayant voyagé en Afrique**
- ❖ **2e et 3e importés (fev./mars)**
- **AUCUN DÉCÈS**

Nombre de cas de Mpox par mois de déclaration, données de la DO, janvier à juin 2025, France
(données non consolidées)



Source : SPF, données non consolidées !

Vaccination

- ❖ 10 000 personnes ont bénéficié d'une dose de rappel 1er septembre 2024 et le 30 avril 2025.
- ❖ Faible couverture vaccinale du rappel (<25%)
- ❖ CV schéma complet (ERAS 2023, HSH) : 35%

SITUATION EN NOUVELLE-AQUITAINE AU 30 JUIN 2025

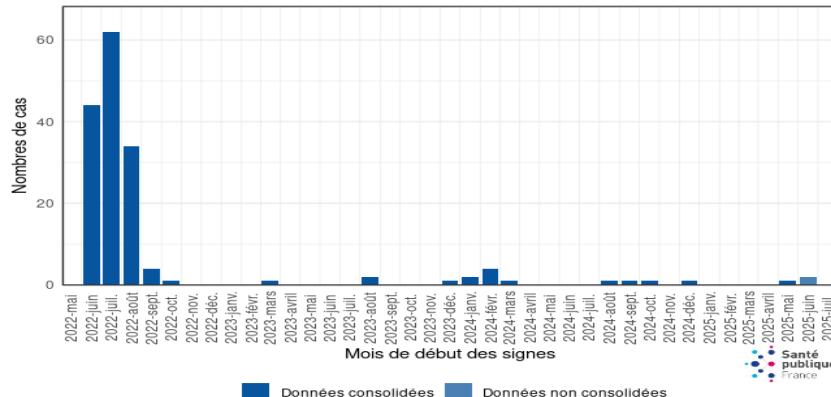
158 CAS résidents dans la région

Année	Nombre de cas
2022	147
2023	3
2024	12
2025 (en cours)	3

EN NOUVELLE-AQUITAINE

- ❖ 2 femmes
- ❖ Aucun Clade 1B
- ❖ Derniers cas signalés en juin

Nombre de cas de Mpox par mois de déclaration, janvier 2022 à juin 2025, Nouvelle-Aquitaine
(données non consolidées)



*Données arrêtées au 03/07/25

Stratégie vaccinale Mpox (DGS n°2024-14)

Recommandations vaccinales pré-exposition¹

Calendrier vaccinal et DGS 2024-14

ÉLIGIBLES (PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS)²⁻³

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans ayant des partenaires multiples ;
- Les travailleurs et travailleuses du sexe ;
- Les partenaires ou les personnes partageant le même lieu de vie que des personnes à très haut risque d'exposition ;
- Les professionnels des lieux de consommation sexuelle ;
- Les voyageurs les plus à risque :
 - les personnes ayant des pratiques sexuelles à risque indépendamment de la destination ;
 - les professionnels de santé et les travailleurs humanitaires se rendant dans une zone de circulation active du clade 1 ;
 - les personnes originaire des zones de circulation active du clade 1 partant rendre visite à leur famille et à leurs connaissances* ;
 - les personnes immunodéprimées se rendant dans les zones de circulation active du clade 1.

NOUVEAU

N'ayant jamais été vaccinées (vacciné avec un vaccin de 3^{ème} génération)

Ayant reçu une seule dose

Avec un schéma complet de vaccination finalisé il y a environ 2 ans

NOUVEAU

Ayant contracté le Mpox entre 2022 et aujourd'hui

NOUVEAU

IMMUNOCOMPÉTENTS

Vaccinés avant 1980
Non vaccinés avant 1980

IMMUNODÉPRIMÉS

Vaccinés avant 1980
Non vaccinés avant 1980

L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.

*La décision de vacciner tiendra compte de la destination, de l'intensité de la circulation du virus sur le lieu de séjour, du niveau de proximité avec la population locale, de la durée du séjour, de la notion de cas dans l'entourage immédiat et du niveau attendu d'application des mesures barrières (littératie en santé, conditions de logement, etc.).

MOINS DE 18 ANS : AMM ne prévoit pas la vaccination de cette population.

La HAS recommande que la **vaccination soit envisagée au cas par cas** (situations particulières) pour les mineurs entrant dans les cibles vaccinales (notamment dans les CEGIDD), après une évaluation stricte des bénéfices et des risques pour le mineur, dans le cadre d'une **décision médicale partagée**, et dans les conditions fixées aux articles L.1111-2 CSP.

FEMMES ENCEINTES : HAS rappelle qu'il est préférable **d'éviter l'utilisation de ces vaccins pendant la grossesse ou l'allaitement**. Elle ne doit être envisagée que si les bénéfices potentiels sont supérieurs à tout risque potentiel pour la mère et le fœtus.

Recommandations vaccinales post-exposition ("réactives")¹

Calendrier vaccinal, définitions et conduite à tenir de SpF du 28/08/24 et DGS 2024-14

ÉLIGIBLES : LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS²⁻³

- Contacts à risque⁴ ;
- Personnes immunodéprimées ayant eu un contact étroit avec une personne-contact à risque.

NOUVEAU

IMMUNOCOMPÉTENTS

Vaccinés avant 1980
Non vaccinés avant 1980

IMMUNODÉPRIMÉS

Vaccinés avant 1980
Non vaccinés avant 1980

Dans les 4 jours après la date du 1er contact à risque (max 14 jours après)

1 rappel

2 doses

3 doses

3 doses

L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.

Cicatrices vaccinales

- Localisation : souvent sur le bras mais peut se trouver ailleurs sur le corps
- Forme : marque ronde ou ovale pouvant atteindre 2cm aux contours irréguliers créant un creux dans la peau
- Couleur : plus claire ou sombre que la peau environnante et peut s'éclaircir avec le temps



NB : une cicatrice vaccinale peut suffire comme preuve de vaccination chez les personnes nées après la levée de l'obligation du vaccin antivariolique (1979) (arrêté du 13 juillet 2004)

Offre vaccinale : maillage territorial

16 - CHARENTE

- CeGIDD CH Angoulême
Rond point de la Girac - Saint-Michel - 16959 Angoulême
05 45 24 42 84
- CeGIDD Hôpitaux Grand Cognac - site de Châteaubernardat
65 Avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernardat
05 45 80 13 13

17 - CHARENTE-MARITIME

- CeGIDD CH La Rochelle
1 Rue du Dr Albert Schweitzer - 17000 La Rochelle
05 46 45 52 40
- CeGIDD CH Rochefort
Rue de Bellego - 17300 Rochefort
05 46 88 56 38
- CeGIDD CH Saintes
11 Boulevard Ambroise Paré - 17100 Saintes
05 46 15 15 18
- CeGIDD CH Royan
20 Avenue de Saint-Sordein Plage - 17640 Vaux-sur-Mer
05 46 39 52 47

19 - CORRÈZE

- CeGIDD CH Brive
68 Avenue Président Henri Queuille - 19100 Brive-la-Gaillarde
05 53 92 66 11
- CeGIDD Antenne CH Tulle
3 Place du Docteur Maschat - 19012 Tulle
05 55 29 86 64

23 - CREUSE

- CeGIDD CH Guéret
39 Avenue de la Sénatorerie - 23000 Guéret
05 55 51 70 62

24 - DORDOGNE

- CeGIDD CH Périgueux
80 Avenue Georges Pompidou - 24 000 Périgueux
05 53 45 26 48

33 - GIRONDE

- CeGIDD Maison Départementale de la Promotion de la Santé
2 Rue du Moulin Rouge - 33200 Bordeaux
05 57 22 46 60
- CHU Bordeaux :
<https://rendez-vous.chu-bordeaux.fr/>
- CeGIDD CH Libourne
112 Rue de la Marne - 33500 Libourne
05 57 55 71 36
- CH Arcachon (médecine interne)
Pôle de Santé - Avenue Jean Hameau - 33164 La Teste de Buch
05 57 52 92 00
- La CASE (CAARUD & POPPY)*
36-38 Rue Saint-James - 33000 Bordeaux
05 56 92 51 89 (CAARUD)
05 57 30 85 20 (POPPY)

40 - LANDES

- CeGIDD CH Dax
4 bis Rue Labadie - 40100 Dax
05 58 57 92 60
- CeGIDD CH Mont-de-Marsan
4 Allées Raymond Farbos - 40000 Mont-de-Marsan
05 58 05 12 87

47 - LOT-ET-GARONNE

- CeGIDD CH Agen
05 53 69 70 25

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

- CDV CH Pau
4 Boulevard Hauteville - 64000 Pau
05 59 72 78 02
- CeGIDD CH Bayonne
13 Avenue de l'Interne Jacques Loeb - 64109 Bayonne Cedex
05 59 44 32 98
- CeGIDD Planning familial 64
1 Rue Lapouble - 64000 Pau
06 89 66 77 75

79 - DEUX-SÈVRES

- CeGIDD CH Niort
40 Avenue Charles de Gaulle - 79000 Niort
05 49 78 30 72
- CeGIDD CH Thouars
2 Rue Docteur André Colas - 79100 Thouars
05 49 68 31 57
- CeGIDD CH Bressuire
7 Rue de la Bantuauderie - 79300 Bressuire
05 49 68 31 57

86 - VIENNE

- CeGIDD CHU Poitiers
La Villa Santé, 2 Rue de la Milietrée - 86000 Poitiers
05 49 44 39 05

87 - HAUTE-VIENNE

- CeGIDD CHU Limoges Dupuytren 2
16 Rue Bernard Descottes - 87042 Limoges cedex
05 55 05 66 44

Lieux de vaccination

- [CORRUSS] DGS-Urgent n°2022_65 et pharmacies d'officine
- [CORRUSS] MINSANTE n°2022_60
- Arrêté n°PH51 - 23/09/2022

31 lieux de vaccination au 08/07/2025

- Pas d'augmentation maillage (CVI notamment) pour le moment. SAUF si adossé à un ES/PUI (création code centre - avis DGS)
- Info des lieux de vaccination : sante.fr

14 PUI de pré-positionnement

- 12 948 doses livrées (en 153 livraisons SpF) dans la région au 08/07/2025.
- 146 transferts de doses entre PUI ont eu lieu principalement en 2022 et peut toujours se faire



Dispositif aller-vers par département

Dépt	Actions Aller-vers <u>automne 2024</u>	Actions Aller-vers <u>printemps 2025</u>	NB partenaires 2025
16	NC	0	0
17	8	0	0
23	1	0	0
24	2	0	0
33	5	3	2
40	1	1	1
64	8	5	5
79	18	NC	0
86	3	0	0
87	NC	0	0
Total	46	9	6
NB vaccinations	236	84	

- **Baisse du nombre d'actions Aller-vers et donc de doses administrées pendant ces actions :** souligne la nécessité de renforcer la dynamique, notamment en encourageant la programmation d'actions et en mobilisant davantage de partenaires
- **Distribution d'informations (flyers, affiches ...)** malgré la baisse du nombre d'actions Aller-vers
- **S'appuyer sur un réseau de partenaires** ⇔ maintenir des actions Aller-vers et toucher des publics variés, même en contexte de baisse globale

ENIPSE



Imvanex®

indication chez les adultes

Dernières livraisons en 2023.

Vaccins Imvanex® et Jynneos® interchangeables : la seconde dose de vaccin peut être réalisée avec un vaccin différent de celui utilisé pour l'injection de la première dose.

Jynneos®

indication chez les personnes de 18 ans et +

Vaccin autorisé par la FDA (États-Unis d'Amérique) : arrêté du 09/07/22 autorisant son importation et stockage par l'Agence Nationale de Santé Publique.

Description du produit : vaccins antivarioliques de 3^{ème} génération, vivants viraux modifiés atténués non réplicatifs (autorisé arrêté du 09/07/22). Il peut de ce fait être utilisé chez les personnes immunodéprimés (car non-réplicatif).

Co-administration : possible avec tout autre vaccin du calendrier vaccinal, y compris les vaccins Covid-19.

Administration non-simultanée :

- aucun délai n'est à respecter entre ce vaccin et tout autre vaccin du calendrier vaccinal,
à l'exception des autres vaccins vivants atténués viraux (ROR, varicelle, fièvre jaune) pour lesquels un intervalle d'au moins 4 semaines doit être ménagé (avis HAS 06/10/22).

Vaccination gratuite en centre de vaccination autorisé

Circuit de commande des vaccins : circuit e-dispostock depuis le 27 mars 2025

- PUI : **Saisie du besoin** sur e-Dispostock
- OMEDIT NA : **validation des commandes** chaque dernier jeudi du mois avant 12h et projection des consommations à J+30 (attention au stock, et aux volumes des commandes)
- Livraison** à J+7
- Quantités minimales** : 100 doses pour CH, 200 doses pour CHR/CHU
- Distribution** vers les lieux de vaccination

Urgence : faire une demande motivée à ars-na-sante-publique@ars.sante.fr et vaccination@omedit-nag.fr

Destruction : aucune destruction n'est autorisée sauf via demande SpF (prolongation des dates de péremption possible MAJ courriers SpF 05/08/24)

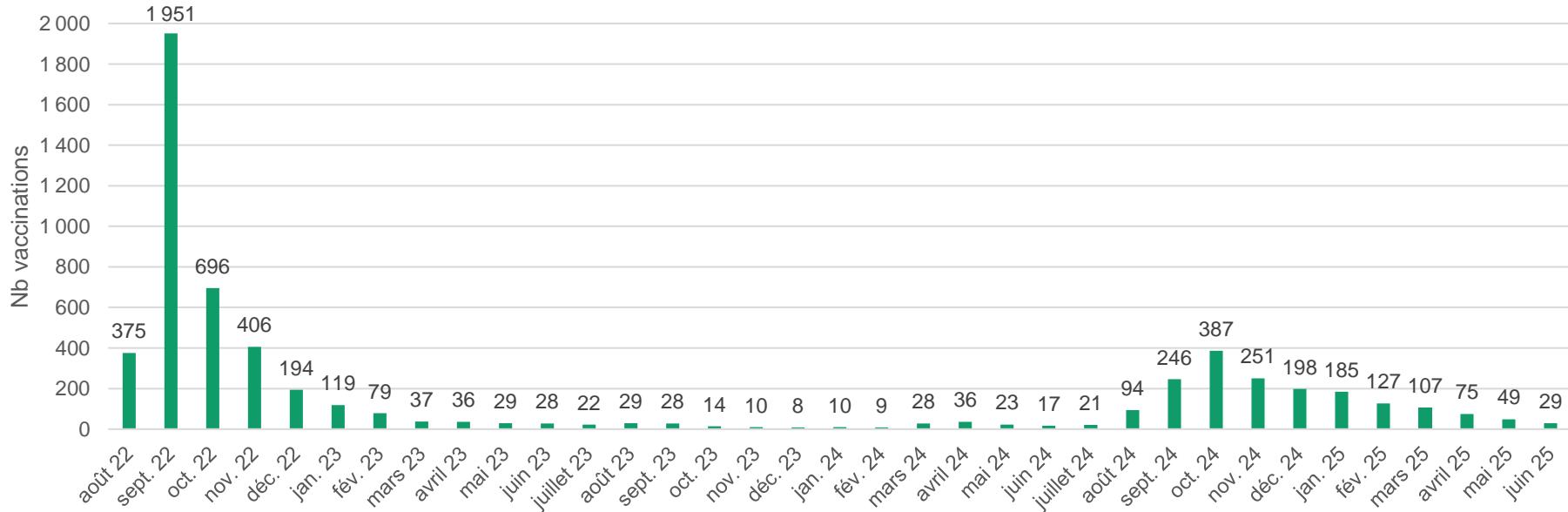
	NOMBRE DE DOSES			
	commandé en 2024	commandé en 2025	commande en cours au 26/6	stock déclaré
16 Charente	280	0	0	58
17 Charente-Maritime	240	0	0	144
19 Corrèze	20	80	80	10
23 Creuse	20	0	0	31
24 Dordogne	100	0	0	45
33 Gironde	940	400	0	200
40 Landes	100	0	0	78
47 Lot-et-Garonne	40	0	40	45
64 Pyrénées-Atlantiques	320	160	0	143
79 Deux-Sèvres	200	0	0	34
86 Vienne	260	200	200	20
87 Haute-Vienne	60	100	0	82
Total	2580	940	320	890

- Arrêté du 25 mai 2022/15 pris en application de l'article L.3131-1 du code de la santé publique (CSP)** : autorise à titre dérogatoire l'utilisation des vaccins Imvanex® et Jynneos® dans le traitement prophylactique contre Mpox
- Arrêté du 9 juillet 2022** : utilisation en préexposition et en post-exposition
- Répartition de vaccinations en Nouvelle-Aquitaine par an, par trimestre et par semaine :**

année / n° trimestre	NOMBRE DE VACCINATIONS RÉALISÉES										Total T2 2025	Total 2025		
	2023	2024	T1 2025	T2 2025										
				18	19	20	21	22	23	24	25			
16 Charente	47	129	47	0	3	1	0	0	0	2	0	15	62	
17 Charente-Maritime	42	94	31	0	0	0	0	0	1	0	2	5	36	
19 Corrèze	7	6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
23 Creuse	8	6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
24 Dordogne	9	60	6	1	1	0	0	1	2	3	0	11	17	
33 Gironde	168	452	151	0	1	2	7	5	3	0	3	46	197	
40 Landes	7	46	16	0	0	1	1	1	1	2	0	9	25	
47 Lot-et-Garonne	4	19	7	0	1	0	0	0	0	0	0	3	10	
64 Pyrénées-Atlantiques	44	234	60	4	3	6	4	1	3	1	2	41	101	
79 Deux-Sèvres	67	102	38	1	1	1	2	2	1	2	0	19	57	
86 Vienne	2	146	24	0	1	1	0	0	1	0	0	4	28	
87 Haute-Vienne	34	29	29	0	0	1	0	0	0	0	0	4	33	
Total	439	1 323	415	6	11	13	14	10	12	10	7	157	572	

- Reporting national sur Démat Social** : chaque vaccination donne lieu à un reporting le jour même ([CORRUSS] MINSANTE N°2022_58) pour permettre un suivi de la campagne de rappel et de la vaccination des voyageurs (MINSANTE N°2024_11) - **guide d'utilisation**

- Arrêté du 25 mai 2022/15 pris en application de l'article L.3131-1 du code de la santé publique (CSP) : autorise à titre dérogatoire l'utilisation des vaccins Imvanex® et Jynneos® dans le traitement prophylactique contre Mpox
- Arrêté du 9 juillet 2022 : utilisation en préexposition et en post-exposition
- Répartition de vaccinations en Nouvelle-Aquitaine depuis le début de l'épidémie :

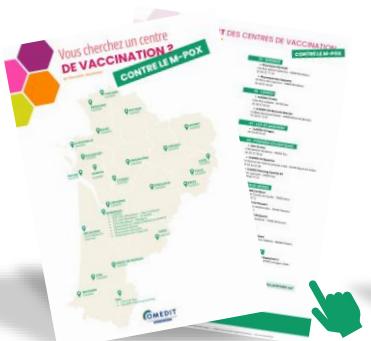


- Reporting national sur Démat Social : chaque vaccination donne lieu à un reporting le jour même ([CORRUSS] MINSANTE N°2022_58) pour permettre un suivi de la campagne de rappel et de la vaccination des voyageurs (MINSANTE N°2024_11) - guide d'utilisation

Fiches pratiques OMEDIT à télécharger :

Outils

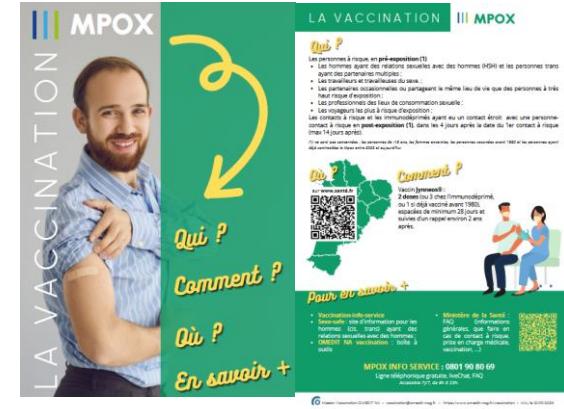
Cartographie



Mémo



Outils SSS 2025



Stratégie vaccinale : communication

PAGE Q/R MINISTÈRE

A screenshot of the French Ministry of Health website (sante.gouv.fr) under the "ARS" section. It shows a search bar and navigation links for "Actualités/Presse", "Grand dossier", "Ministère", "Métiers et concours", and "Professionnels". Below this, there are sections for "Prévention en santé", "Santé et environnement", and "Soins et malades". A specific section titled "Virus mpox : Questions-Réponses" is highlighted. It contains a Q/R code labeled "Retrouvez la liste des centres de vaccination sur Sante.fr". A green hand icon points to this QR code.

PAGES ARS NA

A screenshot of the ARS Nouvelle-Aquitaine website ([nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](#)). The page title is "Nouveau variant de MPox : vigilance de l'ARS Nouvelle-Aquitaine". It features a photograph of a medical professional in gloves holding a test tube. The text discusses the importance of reporting symptoms. A green hand icon points to the title "Nouveau variant".

Nouveau variant



Infos / Recos



EXEMPLES DE POSTS
Diffusés actuellement
sur les réseaux sociaux



Stratégie vaccinale : réactivation de la communication et de l'offre

L'ARS sollicite l'ensemble de ses partenaires à :

- **(Ré)Ouvrir des créneaux** pour de la vaccination préventive (prévoir aussi coupe-file pour vaccination réactive si besoin)
- **Mobiliser les files actives et communiquer (rappeler que des cas surviennent toujours)**
- **Rappeler les personnes ayant débuté leur vaccination** (pour finaliser leurs schémas vaccinaux ou recevoir leurs doses de rappel)
- **Mobiliser des dispositifs d'Aller vers (lieux de rencontre, plages, festivals, ...) et Ramener vers**
Dans ce cas, merci d'en informer la mission Vaccination de l'OMEDIT pour leur permettre d'ajuster les commandes de doses
- **Délivrer des informations sur le Mpoxy lors de tout dépistage** d'une IST ou de la prescription/suivi d'une PrEP
- Rappeler l'existence du **dispositif d'écoute « Mpoxy info service »** : tous les jours de 8h à 23h au numéro vert 801 90 80 69 (appel et services gratuits, anonyme et confidentiel)

Tour de table des partenaires



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Intitulé de la direction/service

HEPATITE A



POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE HÉPATITE A

Cellule régionale Nouvelle-Aquitaine de Santé publique France

Webinaire Associations – 8 juillet 2025

- **Epidémie hépatite A chez HSH au Portugal**
 - ❖ Début de l'épidémie en 2023
 - ❖ Augmentation des cas depuis janvier 2025
 - ❖ Evènement Europride 2025 (Lisbonne du 14-22 juin)

- ✓ **Potentiel de diffusion épidémique**
- ✓ **Vigilance dans les semaines ou mois à venir (incubation de 28 jours [15-50])**

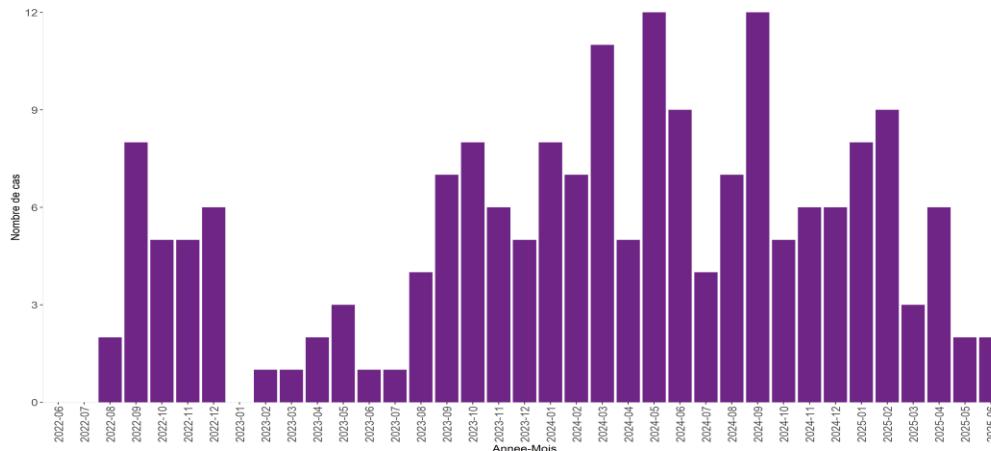
- **Augmentation de l'incidence de l'hépatite A en Europe depuis 2023**
 - ❖ Voyageurs en zones d'endémie, personnes vivant dans des conditions d'hygiène précaire, les HSH
 - ❖ Epidémies en lien avec la consommation de fruits rouges surgelés (nord Europe)
 - ❖ Communautés Roms de l'Est de l'Europe et du Portugal

SITUATION NATIONALE ET RÉGIONALE

- Augmentation du nombre de cas depuis 2023 - 2024

Année	France	Nouvelle-Aquitaine
2022	451	38
2023	752	41
2024	1010	96
2025 (en cours)	~ 550	~ 30

Nombre de cas d'hépatite A par mois de déclaration, juin 2022 à juin 2025, Nouvelle-Aquitaine
(données non consolidées)



- Message d'information non sponsorisé sur les modalités de transmission sexuelle et la prévention, posté sur les comptes Sexosafe
https://www.instagram.com/p/DK_q1W9NOiK/?img_index=1
- Deux messages sponsorisés devraient être diffusés après le 15 juillet via les mêmes canaux concernant la promotion de la vaccination, les symptômes et l'orientation médicale
- Guide pour l'investigation, la prévention et l'appui à la gestion des cas d'hépatite aiguë A

Stratégie vaccinale : Hépatite A

VACCINATION Hépatite A

retrouvez sur notre site internet ce même document en version actualisée !




Résumé des recommandations vaccinales :

- Vaccination recommandée pour les personnes exposées et/ou à risque et aux voyageurs séjournant dans des pays où le niveau d'hygiène est précaire.
- Remboursement : Vaccins monovalents contre l'hépatite A sont remboursés à 65% par l'Assurance Maladie uniquement pour les patients atteints de mucoviscidose ou d'hépatite chronique.

L'hépatite A est une infection du foie provoquée par le virus de l'hépatite A (VHA). Le VHA se transmet principalement par voie féco-orale ou alimentaire. Il existe aussi une transmission accoutumée du virus, notamment dans les communautés homosexuelles.

RECOMMANDATIONS VACCINALES

La vaccination est recommandée chez :

- Les jeunes scolarisés en établissements et services pour l'enfance et les jeunesse horizontales.
- Les patients atteints de mucoviscidose et/ou pathologie hépatobiliaire susceptible d'évoluer vers une hépatite chronique.
- Les enfants à partir de l'âge d'un an, nés de familles dont l'un des parents ou même un membre plus éloigné d'une personne de haut risque et qui sont susceptibles d'y déposer.
- Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (MSM).

Pour les professionnels :

- Personnel d'enfance ayant pas atteint l'âge de la puberté.
- Des structures éducatives pour personnes handicapées.
- Chargés du traitement des eaux usées et des déchets.
- Impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective.

Pour les voyageurs âgés de plus d'un an devant séjourner dans un pays où le niveau d'hygiène est précaire, quel que soient les conditions du séjour (7) :

SCHEMAS VACCINAUX

De 12 mois à 15 mois révolus

Avaxim 80B
1 dose + 1 rappel 6 mois à 10 mois après la prime vaccination

Havrix 720B
1 dose + 1 rappel 6 à 12 mois plus tard (3 ans maxi)

Adultes

Avaxim 160B à partir de 15 ans
1 dose + 1 rappel 6 à 12 mois plus tard (3 ans maxi)

Vaqta 50B, à partir de 15 ans
1 dose + 1 rappel 6 à 15 mois plus tard (5 ans maxi)

Voyageurs : à partir de l'âge de 1 an pour les séjours dans un pays où le niveau d'hygiène est précaire (7)

- N° dose : 1ère dose avec le départ.
 - 2ème dose (rappel) à partir de 6 mois après la 1ère dose ou éventuellement deux fois par an, suivant les délais spécifiques à chaque vaccin (cf. ANNEXE du vaccin).
- (7) Un examen sérologique préalable à la recherche d'anticorps anti-HAV assure aux personnes que ces anticorps sont présents pour empêcher la contamination et empêche la transmission de cette maladie.

RECOMMANDATIONS AUTOUR D'UN CAS D'HÉPATITE A

 Médecin à Déclaration Obligatoire :
Déclaration à faire à l'ARS des cas d'hépatite A et investigation rapide autour du cas (procédure). Corfa 12814-02 Hépatite aiguë A à envoyer à ars35-ds@ars.sante.fr

 Isolation du malade : pendant toute la période de contagiosité (qui débute dès les premières symptômes et jusqu'à 10 jours suivant le début de l'hétre ou des signes cliniques).

 Vérifier et prolonger les contacts et les professionnels de santé. Vérification des vaccinations et évaluation des vaccinations des contacts résiduels selon les schémas vaccinaux de post-exposition.

Avax-Hep2009

SCHEMAS VACCINAUX POST-EXPOSITION

En présence d'un ou plusieurs cas d'hépatite A confirmé, la vaccination est recommandée pour :

- L'entourage des personnes vivant sous le même toit que le cas, uniquement pour les personnes n'ayant jamais été vaccinées contre l'hépatite A.
- S'il existe des critères suivants : cas présent : né après 1945, sans antécédent connu d'hétre et n'ayant pas séjourné plus d'un an dans un pays de forte endémie.
- Si une autre condition n'est pas remplie, une stratégie prédictive est fortement recommandée (cherchez d'autres éléments d'une immunité ancienne), à condition que ce résultat soit compatible avec le délai de 14 jours pour l'apparition des signes cliniques du cas.
- Les communautés de vie en situation d'hygiène précaire : vaccination de la population exposée (à définir par investigation épidémiologique) dans les 14 jours suivant l'apparition des signes cliniques du cas.

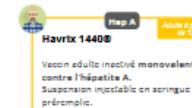
VACCINS DISPONIBLES



Les vaccins monovalents contre l'hépatite A (pédiatriques et adultes) sont remboursés à 65% par l'Assurance Maladie dans les cas suivants :

- patients atteints de mucoviscidose.
- patients atteints d'hépatopathies chroniques actives (en particulier hépatite B et C).

 Dans les autres cas, ils ne sont pas remboursés. Certaines mutuelles prennent en charge une partie du coût du vaccin pour les voyageurs.



Conservation : entre 2-8°C | Administration : i.m.

Contre-indications : hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients, à la néomycine ou au formaldéhyde (vaccin monov. hep A)

Prescripteurs chez les moins de 11 ans (hors voyage) : médecins et sage-femmes

Prescripteurs chez les 11 ans et plus (hors voyage) : médecins, sage-femmes, pharmaciens et infirmiers

POUR INFO

1

En 2021, en France, 423 cas d'hépatite aiguë A ont été notifiés (contre 411 en 2020 et 1 379 en 2019). La moyenne d'âge était de 37 ans.

2

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à plus de 100 millions le nombre d'infections, causant environ 1,5 million de cas cliniques d'hépatite A chaque année.

3

La prévention de l'hépatite A repose sur le respect des mesures d'hygiène personnelle et collective, en particulier l'hygiène des mains et la vaccination et sur l'assainissement de l'environnement.

POUR EN SAVOIR PLUS

4

 **Symboles d'informations pour le grand public :**

- Vaccination-info-service version à remplir par le public : page dédiée à l'hépatite A ; Sénat publicité France ; page dédiée à l'hépatite A.
- Mimaris de la santé : page dédiée à l'hépatite A ; CPAM ; page dédiée à l'hépatite A.
- OMS : page dédiée à l'hépatite A.

5

 **Symboles d'information pour les professionnels :**

- Bulletin d'outil OMEDIT NA vaccination : autres mères et jeux dédiés aux malades à prévention vaccinale ; Vaccination-info-service version professionnelle : page dédiée à l'hépatite A.

 **Réglementation et politiques vaccinales :**

- Cahier vaccinal de l'année en cours : page dédiée à l'hépatite A.

 **Données scientifiques :**

- Sénat publicité France ; couverture vaccinale, données épidémiologiques, données cliniques.

 **Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins :**

- HAS (sra) : hépatite A.

Des questions ?

ARS

ars-na-sante-publique@ars.sante.fr

Mission Vaccination OMEDIT

vaccination@omedit-nag.fr

SpF

nouvelle.aquitaine@santepubliquefrance.fr